

## Société des Intérêts des Avants

# PROCÈS VERBAL

**Assemblée Générale du 8 avril 2022 à 19h00**

**à l'Institut du Châtelard aux Avants**

### **1. Accueil et bienvenue, liste de présence et nomination des scrutateurs**

A 19h08, le président, Omar SOYDAN, souhaite la bienvenue aux 46 membres présents, aux sociétés locales et amies, ainsi qu'à la Municipalité. Il salue la présence de plusieurs conseillers municipaux dont Mesdames Sandra GENIE, Irina GOTE et Monsieur Florian CHIARADIA qui rejoindra l'assemblée plus tard. Le président salue aussi la présence de Monsieur Laurent GILLIARD, Président de la Société de développement de Caux, de Monsieur Daniel MARTIN, Président de la Société villageoise de Brent et environs, de Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera, de Madame Rachel SOYDAN, membre de l'Association Narcisses Riviera, de Monsieur Heinz MURBACH, membre du comité de la Société de la Chapelle Protestante des Avants, de Monsieur Andréas RYSER, membre de l'Association Montreux-Vevy-Tourisme et de Monsieur Jean-Marc PROGIN, membre de l'Association de communes Sécurité Riviera. Le président accueille également Madame Claire-Lise GUDET et Monsieur Gabriel NICOULIN, anciens présidents de la SIA. Le président remercie aussi la Directrice de l'Institut du Châtelard, Madame CANALES, pour la mise à disposition de leur salle. Madame Rachel SOYDAN et Monsieur Jean FRANCEY sont nommés scrutateurs. Merci à ces 2 membres. La liste des excusés sera portée dans le procès-verbal de l'assemblée. Messieurs Olivier GFELLER et Jean-Baptiste PIEMONTESE, municipaux, sont également excusés. Mademoiselle Jessica RICHON, nouvelle membre du comité SIA, est aussi excusée.

### **Carnet noir**

3 membres nous ont malheureusement quitté depuis la dernière assemblée. Se sont :

Madame Thérèse JOTTERAND

Monsieur Stéphane BARBEY, ancien membre du comité SIA et du Conseil Communal

Madame Anne-Dominique OVAERT

Une minute de silence est respectée en l'honneur de ces membres décédés, mais également pour les personnes décédées en Ukraine.

### Ordre du jour

Le président propose une petite modification à l'ordre du jour. Il s'agirait d'un complément au point 11, qui serait nouvellement intitulé « Modification des statuts, ajustement des Articles 4f, 11, h, i et 29 ». L'ordre du jour, avec la modification demandée est approuvé par un lever de mains.

### **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2021**

Des exemplaires du procès-verbal ont été mis à disposition à l'entrée de la salle, aux restaurants La Tramontana et Le Relais, ainsi que sur le site internet. Aucune remarque n'est formulée concernant celui-ci ; il est validé par un lever de mains. Le président remercie le secrétaire Jean-Philippe BURRI pour le travail de rédaction. L'assemblée applaudit.

### **3. Rapport du président et des activités 2021**

Après 2 années de Covid, les activités se déroulent à nouveau à un rythme normal. Les assemblées générales sont à nouveau programmées au début de l'année. Dans le cadre des manifestations, les mesures Covid ont fortement limité les activités prévues à la fin de l'année 2021. La Fête d'Halloween et les Fenêtres de l'Avent ont été supprimées. Quelques manifestations ont tout de même été organisées. Ce sont les suivantes :

#### Concert d'automne

La parole est donnée à Jean-Philippe BURRI. Il informe que ce concert s'est déroulé le 12 novembre 2021 à la Chapelle Protestante des Avants. Il était organisé conjointement entre la Société de la Chapelle Protestante et la SIA. Il a été donné par le groupe le Blue Moutain Jazz Band. Le nombreux public a beaucoup apprécié. Il est malheureusement à relever la faible présence des villageois. Une agape a été servie à la sortie de la Chapelle. Merci à Dyane pour la préparation du vin chaud et du thé. Jean-Philippe BURRI remercie la Société de la Chapelle des Avants pour sa fructueuse collaboration.

#### Nouveau tenancier au Restaurant du Relais

Au courant du mois de février 2022, Monsieur Juan-Carlos SERRATTO a repris l'exploitation du Restaurant du Relais. Le président lui souhaite plein succès.

#### Manifestations hivernales

Au début de l'année 2022, il était prévu une soirée spéciale avec luge et flambeaux en collaboration avec le Parc Naturel Régional Gruyère – Pays-d'Enhaut, ainsi qu'une course de luges et une sortie raquettes. Toutes ces manifestations ont été malheureusement annulées suite aux mauvaises conditions d'enneigement.

La saison hivernale peut être qualifiée de presque morte pour la piste de luge. Celle-ci a été ouverte à peine 2 semaines. Par contre, il est à relever une nette recrudescence des randonneurs en raquettes et des adeptes du ski de randonnée. Les commerçants locaux ont ressenti une baisse des affaires.

### Sortie à ski

Cette sortie s'est déroulée le samedi 26 février à Schönried en présence de 20 skieurs et 2 piétons. Le déplacement s'est effectué en train. La météo était de la partie ce qui a permis de passer une agréable journée dans d'excellentes conditions d'enneigement. Le repas a été pris en commun dans un sympathique restaurant sur les pistes. La SIA a offert l'apéritif et le verre de l'amitié. Certains participants ont terminé cette belle journée en partageant une fondue à « La Tram ».

### Journée Carnaval : nouvelle manifestation

Une journée surprise sur le thème du carnaval a été organisée. Les 2 restaurants ont participé lors de cette joyeuse journée. Merci à la délégation municipale qui s'est déplacée dans notre village. Grâce aux médias, cette manifestation a représenté une belle visibilité régionale.

### Terrain à narcisses

Olivier SCHWERI informe que nous avons eu 2 magnifiques opportunités pour remplir ce terrain de narcisses. Au mois de novembre 2021, des bénévoles ont récoltés près de 16'000 bulbes sur une parcelle de Caux. Ces bulbes ont ensuite été plantées dans notre terrain sur une surface de 1'200 m<sup>2</sup> environ. Aux mois de mars-avril 2022, des narcisses d'une parcelle de Blonay ont été déterrées et replantées dans notre terrain sur une surface de 2'000 m<sup>2</sup> environ. Les filles de l'institut du Châtelard ont également participé aux travaux de plantation. Une soirée de remerciements, sous la forme d'une raclette, a été organisée. Olivier SCHWERI remercie chaleureusement les bénévoles qui ont une force incroyable dans tous les domaines. A noter aussi, le comité SIA a rencontré Messieurs Sepp KEUSCH et Julien SOTTAS, exploitants de la passerelle. Le président remercie l'Association Narcisses Riviera et l'équipe du Bergwaldprojekt pour le travail titanesque effectué en commun. L'assemblée applaudit.

### Travaux divers et matériel

Le responsable du matériel, Jean-Philippe BERRA, informe que des travaux d'entretien ont été réalisés sur nos 2 remorques. L'entretien électrique a été effectué par Monsieur Pierre GYGLI. LA SIA a constitué un parc matériel utile à Mr. Gygli. Il signale aussi que les guirlandes de Noël sont défectueuses et nécessitent une bonne révision. En cours d'année, le préposé à l'entretien du village et des bancs, Monsieur Maurice ZINDER, a fait valoir ses droits à la retraite. Il a effectué un excellent travail pendant plusieurs années. Jean-Philippe BERRA le remercie et lui souhaite bonne retraite. Il a été remplacé par Monsieur Lionel GYGLI. Ce dernier effectue un travail irréprochable. Jean-Philippe BERRA le remercie également. Durant cet été, il faudra effectuer un aménagement pour pouvoir rejoindre le terrain à narcisses. La SIA souhaiterait que Monsieur Emile SCHERLY rénove les lettres « LES AVANTS » sur le tronc sis devant le Chalet de la Poste. Jean-Philippe BERRA remercie les nombreux bénévoles œuvrant à nos divers travaux d'entretien.

### Rénovation de la place de jeux

La place de jeux sera rénovée dans le courant de l'été.

### Travaux du SIGE et du MOB

Les travaux sont en voie de phase finale, malgré le retard constaté. Le MOB informe que des adaptations seront effectuées aux 2 portails du tunnel.

### Ateliers participatifs

Ces ateliers concernaient le réaménagement de la Place de la Gare et les questions de circulation. Le président remercie tous les membres ayant participé. Le rapport n'est pas entièrement terminé. La priorité sera donnée sur la Route des Narcisses, en raison de travaux futurs. Les résultats montrent que la limitation de vitesse est une préoccupation pour les membres, ainsi que la sécurité et la visibilité. Il faudra aussi se déterminer sur l'aménagement du centre du village. Il faudra trouver une balance entre la place donnée aux piétons, l'accès des véhicules, les places de parc pour les voitures et les 2 roues et la mobilité douce. Des questions restent ouvertes concernant l'accessibilité à la Route de la Poste et à la Place de la Gare.

### Fondation de la Gare

Ce dossier avance bien. Les 2 délégués de la SIA siégeant au Conseil de Fondation sont Grégory UDRY, qui assure nouvellement la fonction de président, et Marc SANDOZ, fonctionnant comme membre. Cette Fondation est créée depuis 5 ans. Les autorités de surveillance des fondations se posent des questions sur la raison d'être de cette Fondation qui n'est toujours pas active. Le Conseil de Fondation ne pouvait plus réfléchir et tergiverser sur les discussions avec l'entreprise MOB. Un plan B était prévu avec l'option du Buffet de la Gare. Les discussions avec la Famille WILDHABER, propriétaire du Buffet de la Gare, sont très positives. Le président remercie cette famille pour leur ouverture à l'utilisation du Buffet de la Gare comme lieu multiservices. Par rapport à la Gare, l'espace est plus grand et plus ergonomique. Il est aussi possible de moduler l'espace différemment. Ce lieu sera ainsi revalorisé. Actuellement, les discussions sont sur le point d'être finalisées au niveau d'un bail, d'un budget, etc... Il faudra aussi étudier les investissements pour la mise en place. Cette affaire fera l'objet d'un préavis communal agendé pour le mois de juin 2022. Il est souhaitable d'avoir une décision du Conseil Communal pour la rentrée d'automne 2022. Il est fixé une projection d'ouverture pour le printemps 2023. Pour le financement du projet, il sera demandé une participation de la Commune, mais également de fonds privés, tels que la Loterie Romande, le Casino Barrière ou d'autres sociétés. La Clinique des Alpes pourrait aussi être approchée pour un soutien financier, cette dernière ayant par le passé montré une ouverture à soutenir des projets d'intérêt villageois. Comme autre aide financière, il y aura aussi éventuellement un fond d'équipement touristique. Il sera aussi créé un projet de «crowdfunding» régional. Enfin une participation des villageois serait la bienvenue. L'équipe du Conseil de Fondation est motivée et effectue un gros travail.

### Remerciements

Le président remercie tous les membres du comité pour leur dévouement concernant les divers dossiers et les activités de la société. Il remercie aussi les services de la Voirie, des Forêts et les employés communaux. Il cite notamment Messieurs Julien REYMOND, Silvano POZZI et Lionel GYGLI. Le président adresse un remerciement spécial au personnel du Service des Parcs

et Jardins, qui ont apporté leur soutien dans la logistique pour les narcisses. Il remercie également les facteurs, ainsi que Monsieur Yvan ISCHER. Le président adresse aussi ses grands remerciements à tous les bénévoles qui participent aux diverses activités. Il émet une mention spéciale à son épouse Rachel et à Marc SANDOZ, pour leur engagement.

L'assemblée applaudit le rapport du président.

#### **4. Présentation des comptes 2021**

Le trésorier, Jean-Pierre PASQUIER, présente les comptes 2021. Les recettes des produits sont en hausse par rapport au budget. Au niveau des charges, elles ont aussi augmenté. Les charges pour les manifestations sont plus importantes que prévues. Le bénéfice de l'exploitation se chiffre à Fr. 2'911.60. Il est prévu des amortissements de Fr. 190.- sur 10 ans, ceci suite à l'achat de la tondeuse, de la débroussailleuse et du matériel pour les remorques. Une provision extraordinaire de Fr. 2'000.- figure en vue de la Fête au village prévue en 2025. Le bénéfice net se chiffre donc à Fr. 721.60, légèrement supérieur au budget qui prévoyait un montant de Fr. 500.-. Au bilan, le total des actifs s'élève à Fr. 78'360.16, compte tenu du montant de Fr. 29'000.- pour l'immobilisation des terrains. Une somme importante de Fr. 7'528.90 figure dans les actifs transitoires. Il s'agit d'un montant de Fr. 4'000.- de la subvention de la taxe de séjour, d'une erreur de paiement de Fr. 2'000.-, d'une facture de Fr. 460.- environ relative à la pose des filets sur la piste de luge et des frais de matériel et de machines. Aucune question relative aux comptes n'est posée.

#### **5. Rapport des vérificateurs des comptes 2021**

La parole est donnée au 1<sup>er</sup> vérificateur des comptes, Monsieur Dominik HUNZIKER. Il informe que conformément au mandat qui a été confié, Messieurs Dominik HUNZIKER, 1<sup>er</sup> vérificateur, et Monsieur Thierry CHEVALLEY, suppléant, se sont réunis le 5 avril 2022 pour procéder à la vérification des comptes 2021. Il relève que le total du bilan se monte à Fr. 78'360.16, en hausse de Fr. 2'415.45. Le compte pertes et profits présente un bénéfice de Fr. 721.60. Les vérificateurs certifient que les comptes présentés concordent avec les livres, documents et factures. La comptabilité est bien documentée et bien tenue avec soin et précision. Les vérificateurs remercient le trésorier et le président pour le travail accompli durant l'année 2021. En conséquence, ils recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et donner décharge au trésorier, au président, au comité, ainsi qu'aux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2021.

#### **6. Approbation des comptes 2021, du rapport des vérificateurs, décharge du comité et des vérificateurs**

Les comptes et le rapport des comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité. La décharge du comité et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité. Le président remercie le 1<sup>er</sup> vérificateur des comptes et le suppléant pour la vérification des comptes. Il remercie aussi le trésorier pour le travail effectué durant l'année.

## **7. Nomination des vérificateurs des comptes 2022**

Madame Caroline BUFF devient 1<sup>ère</sup> vérificatrice. Monsieur Thierry CHEVALLEY devient 2<sup>ème</sup> vérificateur. Comme suppléante, il est nommé Madame Delphine HUNZIKER. Elle est applaudie par l'assemblée pour son engagement.

## **8. Présentation des activités 2022**

La parole est donnée à Dyane SANDOZ. Elle informe qu'un concert donné par Monsieur Jean-Pierre HUSER est programmé au 29 avril. Le mois de mai sera très chargé avec la floraison des narcisses et la tenue des stands. Tous les week-ends, des bénévoles seront présents sur la Place de la Gare. Ils donneront également des renseignements sur les chemins aux randonneurs de passage. Il sera également organisé des marchés artisanaux aux dates suivantes :

- 6/7 mai
- 14/15 mai
- 26 au 29 mai

La SIA cherche encore quelques artisans. Les membres connaissant des artisans intéressés, sont invitées à s'annoncer à Dyane SANDOZ. Vers la mi-mai, il se tiendra l'inauguration du terrain des narcisses. Durant l'été, il sera organisé la broche villageoise, le Bukolik Freeride, la Fête Nationale et éventuellement une petite désalpe agrémentée par un petit marché. En automne, se déroulera la Fête d'Halloween, un concert à la Chapelle Protestante et les Feux de L'Avent organisés conjointement par les communautés Protestante, Catholique et la SIA. Il est aussi envisagé d'organiser les Fenêtres de l'Avent.

## **9. Présentation et approbation du budget 2022**

Le trésorier présente le budget 2022. Il a été prévu un montant élevé pour des recettes des manifestations. Au niveau des charges, il y aura des frais pour la réfection et l'achat de matériel de tennis. Les charges pour les manifestations sont aussi importantes. Certains investissements sont à porter au bilan, tels que les tentes, différent matériel, les nouvelles lignes, le nouveau filet et les nouvelles brosses pour le tennis. Il est aussi à relever que le stock des verres estampillés SIA est épuisé. Un renouvellement de stock est prévu. Le budget clôt avec un bénéfice espéré de Fr. 500.-. Il n'y a pas de question sur le budget. Le budget est validé à l'unanimité par un lever de mains.

## **10. Election du comité et d'un(e) président(e)**

Le président informe tout d'abord que Mademoiselle Jessica RICHON, excusée ce soir pour cause de vacances, a intégré le comité SIA durant l'année écoulée. Cette dernière a écrit un petit mot, informant qu'elle est arrivée dans notre village au mois d'octobre 2021. Elle a été rapidement conquise par le charme du village des Avants. Elle ajoute que le dynamisme du village est communicatif et qu'elle est ravie de rejoindre le comité SIA. Elle est navrée de ne pas participer à cette assemblée, mais elle se réjouit de faire connaissance des membres. Le comité est heureux de pouvoir compter sur un membre jeune et plein de dynamisme. L'assemblée accepte la nomination de Jessica RICHON par applaudissements. Le président annonce la démission du trésorier, Jean-Pierre PASQUIER. Le comité regrette son choix, mais

comprend que c'est une décision personnelle. Le comité est donc à la recherche d'un ou d'une trésorier(ère). Jean-Pierre PASQUIER s'est proposé à aider le nouveau candidat ou la nouvelle candidate au début de son mandat. Le président remercie infiniment Jean-Pierre PASQUIER pour son remarquable engagement. Il lui remet un lot de bouteilles. L'assemblée applaudit chaleureusement le trésorier sortant. Jean-Pierre PASQUIER prend la parole et relève qu'il s'est beaucoup plu au comité. Il ajoute que le comité SIA est très actif et que c'était un énorme plaisir de fonctionner dans ce comité. Les autres membres du comité sont motivés à poursuivre leur mandat. Ils sont nommés pour un nouveau mandat par applaudissements. Le Vice-Président, Jean-Philippe BERRA, remercie le président et l'équipe du comité. Omar SOYDAN se porte candidat à sa propre élection. Il est réélu par applaudissements. Le président remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et se déclare toujours très motivé dans l'accomplissement de ses tâches.

### **11. Modification des statuts, ajustement de l'Article 4f**

Lors de la dernière assemblée générale, il avait été décidé d'ajouter dans les statuts, un moyen de se prémunir que le comité futur décide la vente du terrain. Le comité actuel souhaite s'assurer que ce soit l'assemblée qui décide d'une éventuelle vente. Il est nécessaire que ce terrain de narcisses ait sa vocation à long terme. Lors de la discussion, Monsieur Patrick HAARI s'était proposé à aider dans la formulation de l'article. Lors de l'assemblée générale 2021, il avait été décidé donc de modifier cet article 4f. Lors de discussions établies après l'assemblée générale entre Monsieur Patrick HAARI et la SIA, il a été convenu que cet article pouvait rester tel quel. Il est donc proposé à cette assemblée générale 2022, de laisser cet article 4f inchangé. Par contre, l'article 11 sera adapté de manière à ce que l'assemblée générale bénéficie de davantage de pouvoir. Le président présente le nouveau texte de l'article 11. Le comité propose de rajouter un point H et de déplacer le point H en point I. Le nouveau point H spécifierait que l'assemblée délibère et décide de son patrimoine. Elle mandate le comité pour sa gestion, ce dernier n'ayant aucune compétence d'achat ou de vente. Cela signifie que le comité est obligé de consulter l'assemblée générale pour acheter ou vendre du patrimoine. Un règlement interne au comité sera créé, qui sera référé à ces statuts. Concernant l'article 29, il stipulerait que les statuts seront adoptés au changement de date. Il n'y a aucune remarque ou question concernant ces changements. Les modifications de ces 3 articles sont approuvées à l'unanimité.

### **12. Divers et propositions individuelles**

Madame La Conseillère Municipale Irina GOTE adresse les salutations des Autorités politiques. Elle relève la remarquable présence des membres à cette assemblée. Elle rappelle que cela fait bientôt 2 ans, que nous sommes en manque de rencontres et de manifestations. Cela lui fait particulièrement plaisir de venir à la rencontre de la SIA. Elle relève que notre société villageoise est extrêmement dynamique, avec un président et un comité qui s'engagent énormément pour faire vivre le village. Elle est particulièrement surprise par le sens de l'innovation de la SIA, comme par exemple l'organisation du mini carnaval. Madame GOTE souligne aussi l'excellente initiative de prévoir des ateliers participatifs. Il est ainsi possible de sentir les préoccupations des villageois. Elle félicite particulièrement l'engagement des bénévoles pour le travail effectué par rapport à la sauvegarde du patrimoine et des narcisses.

La Commune essaie de relayer tous les supports pour aider dans ce travail de sauvegarde des narcisses. Concernant les travaux d'aménagement de la place de jeux, le programme sera un peu décalé, car la Commune a rencontré des difficultés dans la commande et de l'approvisionnement des engins. Il sera d'abord donné la priorité aux villages de Glion, puis de Caux et enfin ce sera le tour des Avants. Madame GOTE remercie la SIA pour sa participation à ce projet.

Monsieur le Conseiller Municipal Florian CHIARADIA relève le dynamisme de la SIA durant cette année. La Municipalité se joint aux préoccupations de la SIA. La réfection de La Route des Narcisses est normalement prévue en 2023. La Municipalité comprend la position de la SIA concernant la vitesse des véhicules. Elle est aussi sensible à la sécurité aux alentours de la Place de la Gare et du centre du village. Un collecteur d'eau usé sera construit dans le secteur Orgevaux – Les Avants au cours de cette année 2022. Il est aussi prévu, toujours en 2022, passablement de travaux sur la Route des Avants ainsi que dans le village. La Municipalité s'investit pour le maintien de la qualité de l'infrastructure sur l'ensemble de la Commune. La Municipalité est à disposition pour des questions complémentaires.

Monsieur Jean-Claude COCHARD rappelle que lors de l'assemblée générale SIA 2021, il avait été abordé le sujet du dépôt de terre sur la parcelle de Monsieur Emmanuel GETAZ. Monsieur COCHARD avait affirmé qu'une mise à l'enquête était nécessaire lorsqu'un dépôt de terre dure plus de 6 mois. En plus, la Municipalité avait promis que la population des Avants serait consultée. Lors de l'assemblée générale 2021, Monsieur le Syndic avait pris connaissance de l'intervention de Monsieur COCHARD et avait affirmé qu'il allait étudier le dossier. Monsieur COCHARD s'étonne que Monsieur CHIARADIA ne se prononce pas sur ce sujet.

Monsieur Florian CHIARADIA répond ne pas être au courant de ce dossier et ne peut donc pas donner d'éléments de réponse. Il va se renseigner sur le sujet.

Monsieur Jean-Claude COCHARD prend note de cette réponse. Il aborde un autre point concernant la mise à l'enquête, par l'entreprise MOB, des travaux de remblaiement de l'ancien tunnel de Chamby. Ces travaux nécessiteront un passage important de camions sur la route entre Chamby et Les Avants. Cette route est dangereuse, les véhicules sont toujours plus lourds et la sécurité n'est pas garantie. Malheureusement, aucune information n'a été donnée à la population à ce sujet. Monsieur COCHARD aimerait savoir si dans notre Commune la législation est respectée.

Monsieur Florian CHIARADIA est conscient des difficultés que ces travaux et passages de camions vont susciter. Il ajoute que c'est une période difficile à passer et espère que la situation s'améliorera au terme des travaux. La Municipalité a accordé l'autorisation à l'entreprise MOB de remblayer le tunnel de Chamby.

Madame Claire-Lise GUDET demande une meilleure sécurité de la circulation routière à travers le village.



Monsieur Éric MONACHON, Président de l'Association Narcisses Riviera, remercie pour l'invitation. Il se déclare épaté par tous les événements qui se déroulent aux Avants. Des actions ont été entreprises entre la SIA et l'Association Narcisses Riviera. L'Association Narcisses Riviera compte 300 membres, essentiellement des membres passifs. Il n'y a pas beaucoup de membres qui se déplacent sur le terrain a contrario des membres de la SIA, qui se rendent sur les parcelles. Monsieur MONACHON remercie infiniment la SIA pour son soutien. Le but de son association est d'intéresser aussi les sociétés de développement de Blonay, St-Légier et Chardonne.

Le président informe que Monsieur Alfred BUESSER a transmis une interpellation à la SIA, à lire à l'assemblée générale. Le président va plutôt synthétiser sa demande qui est de créer un petit comité dévolu à la problématique du dépôt de ballast par l'entreprise MOB, sis en plein centre du village. Cette commission sera composée par un délégué du comité SIA, des membres de l'assemblée intéressés et de Monsieur BUESSER. Ce dépôt pose problèmes depuis plusieurs années, particulièrement en termes de nuisances sonores et de trafic de camions. La SIA et la Municipalité avaient déjà été interpellées antérieurement sur ce sujet par Monsieur BUESSER. Elle s'étonne et s'insurge de constater qu'une entreprise de camions transporte du ballast de Villeneuve aux Avants, pour le redescendre à Montreux en train, pour le remonter ensuite, par exemple à Caux. Dans son interpellation, Monsieur BUESSER relève que beaucoup de zones de décharge ont été abandonnées à Chernex et St-Légier, au profit des Avants. Il semblerait que notre village soit devenu le centre logistique de manière pérenne. Il n'est pas certain qu'une demande officielle ait été déposée pour ces zones de décharge. En tant que villageois ou société des intérêts, personne n'a été informé sur cet objet. Un point soulevé par Monsieur BUESSER est que cette situation va engendrer des problèmes au niveau des rétributions de la valorisation des bâtiments et des villas, sis à proximité de ce lieu. Il serait opportun de demander à l'entreprise MOB de déplacer leur lieu de stockage. Une séance avec l'entreprise MOB sera organisée pour leur faire part des résultats de la synthèse.

Monsieur Jean-Claude COCHARD relève que le village se trouve à nouveau dans des faits accomplis. Ce n'est pas admissible de la part des Autorités. Monsieur COCHARD a déjà proposé à l'entreprise MOB, à l'Etat de Vaud et au service de la mobilité que cette manutention de ballast s'effectue au moyen de bogies transporteurs. C'est une volonté politique.

Monsieur Daniel MARTIN, Président de l'Association Villageoise de Brent et environs, déclare que c'est toujours avec un grand plaisir qu'il participe à l'assemblée générale de la SIA. Il adresse les salutations des gens de Brent. Il remercie le comité pour l'invitation. Il félicite la société pour son dynamisme. Les manifestations organisées par l'Association Villageoise de Brent et environs sont répertoriées sur le site internet [www.brent.ch](http://www.brent.ch). Il nous souhaite une bonne fin de soirée et une bonne fin d'assemblée. Monsieur MARTIN est applaudi par l'assemblée.

Monsieur Heinz MURBACH, adresse les salutations de la Société de la Chapelle Protestante des Avants. Il relève la parfaite collaboration avec le comité de la SIA. Il ajoute que grâce à

l'excellente acoustique dans la Chapelle, il est possible de réaliser de magnifiques concerts. Il rappelle l'organisation du prochain concert le 29 avril 2022. Monsieur MURBACH reçoit les applaudissements de l'assemblée.

Monsieur Laurant GILLARD, Président de la Société de développement de Caux, adresse les salutations de sa société. Il remercie la SIA pour l'invitation. Il félicite le comité pour son remarquable engagement. Il est ravi de la décision d'aller récolter des bulbes de narcisses sur une prairie à Caux pour les planter sur le terrain de la SIA. Il se réjouit déjà de participer à l'inauguration du terrain à narcisses. La Société de développement de Caux souhaite sensibiliser les gens en remémorant « La Belle Epoque ». Dans ce but, le voyageur, le promeneur ou le visiteur à Caux sera invité à suivre un parcours didactique. Une journée inaugurale de ce parcours didactique est agendée en juin. Monsieur GILLIARD est applaudi par l'assemblée.

Monsieur Dominik HUNZIKER demande à Monsieur Florian CHIARADIA jusqu'où ira le collecteur d'eau usé installé prochainement à Orgevaux.

Monsieur Florian CHIARADIA répond qu'il raccordera différents chalets, mais ne peut pas donner davantage de précisions.

Monsieur Dominik HUNZIKER est étonné que certains propriétaires de chalets ont été invités à cette séance, alors que d'autres propriétaires voisins n'ont pas été convoqués. Monsieur HUNZIKER précise, qu'il y a 4 ans, il avait déjà posé la question du raccordement du collecteur à la Municipalité. On lui avait répondu qu'il fallait contacter le chef de service concerné. Monsieur HUNZIKER comprend que le Conseiller Municipal présent à l'assemblée ne peut pas répondre tout de suite, mais dans ces cas, il devrait prendre note et faire ensuite remonter les messages au président de la SIA. Il est regrettable que les questions posées à la Municipalité l'année précédente restent toujours sans réponse l'année suivante.

Monsieur Florian CHIARADIA suppose que la collaboration entre les différents services communaux n'est pas optimale, en particulier dans le traitement des réclamations et des communications. Il faut aussi signaler que dans la gestion de certains dossiers, il faut tenir compte de limitations pour des raisons techniques. Il comprend que pour les propriétaires de chalets, il est primordial de connaître les projets des Autorités.

Monsieur Jean-Charles CHEVALLEY relève que cela fait plus de 3 ans que les travaux à la Clinique des Alpes à Sonloup sont terminés. Par contre, la route des Prévondes n'est toujours pas réparée. Seuls quelques trous ont été bouchés. Monsieur CHEVALLEY demande à Monsieur CHIARADIA le délai pour bénéficier enfin d'une route normale.

Monsieur Florian CHIARADIA répond que des éboulements sont survenus sur cette route. Il ignore l'avance des travaux et ne peut donc pas donner de réponse à la question. Il va remonter cette affaire à la Municipalité.

Monsieur Dominik HUNZIKER informe qu'il a posé cette question l'année dernière à Monsieur le Syndic. Ce dernier a répondu que cette route subira une réfection au mois d'octobre 2021. Monsieur HUNZIKER est régulièrement interpellé par des usagers de cette route pour demander quand les travaux seront enfin terminés.

Madame Irina GOTE relève qu'une rencontre entre la Municipalité et les présidents de villages est prévue toutes les années. Elle pense que lors de ces rencontres, il y a moyen de se documenter sur certaines questions ouvertes qui n'ont pas été répondues sur le moment. La Municipalité pourra ainsi en prendre note, les traiter et répondre clairement par écrit. Elle ajoute que ce n'est pas par mauvaise foi ou par volonté de noyer le poisson que les dossiers ne sont pas traités dans un bref délai. Il serait opportun d'être beaucoup plus minutieux dans les échanges entre la Municipalité et les présidents de villages. Elle nous invite à préparer une liste de points à discuter, avant la rencontre entre la Municipalité et les présidents de villages. La Municipalité pourra ainsi donner un maximum de réponses aux assemblées générales.

Monsieur Dominik HUNZIKER remercie Madame GOTE pour sa réponse.

#### Clôture

Le président invite les membres à participer à une agape. Il clôt l'assemblée à 20h48. Les membres applaudissent.

Le secrétaire

Jean-Philippe Burri

### **Liste des excusés**

Madame Samantha BROCH

Madame Caroline BUFF

Madame Christine BUTTET

Madame Rose-Marie FRANCEY

Mademoiselle Marianne KELLER

Madame Rita NICOULIN

Monsieur Alexandre CAPPELLI

Monsieur Julien CHEVALLEY

Monsieur Pierre DUPUIS

Monsieur Jean-Paul INGOLD

Monsieur Jean-Marc VOUILLOZ

Monsieur et Madame Philippe et Anne-Catherine BONNET

Monsieur et Madame Gianni et Pascale CASTELLANI

Monsieur Olivier GFELLER - Syndic de Montreux

Monsieur Jean-Baptiste PIEMONTESE – Municipal

Monsieur Alain CRISINEL – Président de la Société de développement de Chernetz

Monsieur Florent MARRINJOUT – Fondation St-Martin

Monsieur Vincent BLANC et Madame Catherine FAVEY - Le Restaurant La Tramontana